Dans le cadre de ses actions locales, la délégation de l'Action Sociale
du département des Alpes de Haute-Provence propose

Une bulle d'émotions, au PARC SPIROU

1er parc d'attraction familial à thème sous licence dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Plongez dans l'univers de Spirou et ses amis ; Fantasio, Seccotine, le Comte de Champignac, Zorglub, Spip, le Marsulpilami, Lucky Luke, Gaston Lagaffe ou encore Boule et Bill.

le samedi 14 juin 2025

18€*/personne !

(*) Sont concernés, les actifs du ministère de l'Economie et des Finances, leur conjoint et enfants à charge.

- Arrêt à Peyruis 7H30 et Manosque 7H50
- Arrivée à Monteux en milieu de matinée et remise du billet d'entrée pour le parc Spirou
- Déjeuner libre
- Vers 16H30, récupération de l'autocar puis route du retour

Prix agent Finances*	Prix personnes extérieures	
Prix unique de **18€** par personne	Si 20 à 29 personnes inscrites	94 € par personne
	Si 30 à 39 personnes inscrites	72 € par personne
	Si 40 à 50 personnes inscrites	62 € par personne
	Si 50 à 60 personnes inscrites	56 € par personne

Le prix comprend : Le transport en autocar, l'entrée au Parc Spirou
Le prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation.
(*) Le prix agent Finances concerne les agents MEF, le conjoint et les enfants à charge.
Le nombre de places est limité à 60 personnes. S'il y a moins de 20 personnes inscrites, la sortie est annulée.
Répondez vite au questionnaire pour pouvoir être inscrits (les 1ers inscrits seront les 1ers servis).
Pour vous inscrire, clic ici : https://www.galileo.finances.gouv.fr/index.php/893749?lang=fr

Date limite des inscriptions : 12 mai 2025
Après la date de clôture des inscriptions, vous recevrez par mail, une réponse à votre demande, ainsi que la confirmation du montant à payer.

Dès réception du mail de confirmation, vous enverrez votre paiement par chèque bancaire directement au voyagiste Carretour.
Votre chèque devra être libellé à l'ordre de « CARRETOUR VOYAGES »

A défaut de paiement, l'inscription ne sera pas validée.

ⓘ Il n'y a pas d'assurance annulation et aucun remboursement ne pourra être effectué après encaissement par l'autocariste.